

Ordre du jour & rapports

Conseil d'administration & Assemblée générale

Lundi 8 décembre 2014 – 14 h 30

Hôtel de Ville et d'Agglomération de Quimper

Quimper Cornouaille Développement

Instances du 8 décembre 2014

Réunions convoquées le 8 décembre 2014 à 14h30
à l'Hôtel de Ville et d'Agglomération de Quimper (salle du Conseil)

<u>Ordre du jour</u>	<u>Conseil d'Administration</u>	<u>Assemblée générale</u>	<u>Pages</u>
1. Réponse AMI Leader	Approbation		2-3
2. Proposition budgétaire 2015	Proposition	Approbation	4-11
3. Cotisations annuelles 2015	Proposition	Approbation	12-15
4. Financement du Conseil en énergie partagé (CEP)	Proposition	Approbation	16
5. Programme provisoire de travail 2015	Approbation		17-18
6. Mission spécifique CCA	Approbation		19-20
7. Destination Cornouaille : travaux de caractérisation	Approbation		21-22
8. Questions diverses			

Vu la composition des instances de Quimper Cornouaille Développement, le conseil d'administration et l'assemblée générale se tiendront en une seule et même réunion, avec différenciation des votes, comme ci-dessus, en respect des statuts

1. Réponse AMI Leader

Le travail collectif de préparation du projet Leader cornouaillais arrive à son terme, avec une dernière réunion des présidents d' EPCI le jeudi 4 décembre.

Le dossier lui-même ne pourra en conséquence être présenté et débattu dans ses éléments constitutifs qu'en séance du CA, pour un accord de principe qui permettra de finaliser la candidature et la déposer avant fin décembre à la région.

En l'attente, la note ci-dessous rappelle les enjeux et le contexte méthodologique dans lesquels ce projet devra s'inscrire :

Pour rappel

Leader (Liaison Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen pour le développement rural issu du Feader (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural). Pour postuler à ce programme, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé par la Région Bretagne. Pour la période 2014-2020, tous les pays bretons sont éligibles. La Cornouaille est ainsi éligible sauf le pôle urbain de Quimper.

Que finance leader ?

Types de projets :

- Des projets innovants en termes de méthode ou de contenu
- Des projets pilotes, des expérimentations
- Des projets favorisant la mise en réseau des acteurs et le décloisonnement des secteurs
- Des projets de coopération entre territoires ruraux en France ou au sein de l'Union européenne

Types de dépenses éligibles :

- Frais de personnel, communication, prestation de service, études, petits investissements et matériels
- Pour être éligible les projets doivent s'inscrire dans la stratégie de développement du territoire cornouaillais et répondre aux critères définis dans les fiches actions

Le FEADER intervient en **contrepartie de cofinancements publics**

Le taux de **FEADER** maximum = **80 %** (de la dépense publique totale)

La gouvernance

Elle est assurée par un Comité de programmation constitué d'acteurs publics et privés :

Piloté par QCD, il s'agit du même comité de programmation pour les crédits régionaux (contrat de partenariat) et les fonds européens (FEADER, FEDER, FEAMP)

Sa composition : Présidents EPCI + membres du Conseil de Développement + élu référent Région

La candidature

Une candidature unique à l'échelle de la Cornouaille portée par le Pays :

- 1/ Diagnostic, stratégie et objectifs du territoire
- 2/ Mobilisation des acteurs : une démarche globale qui s'appuie sur Cornouaille 2030, les ateliers de Fouesnant, les réunions des présidents d'EPCI, les différentes commissions de QCD (énergie, tourisme, GIZC, ialys, etc.)
- 3/ Plan d'action sous forme de fiches actions
- 4/ Ingénierie mise en place pour porter le programme, les actions de communication, et les modalités d'évaluation du programme

Des réunions de travail spécifiques à Leader :

- Des rencontres avec les techniciens des EPCI : échange sur les priorités et remontée des besoins des territoires : 4 ont eu lieu, la dernière le 26 novembre
- Le Conseil de Développement : assemblée plénière du 18 novembre
- Réunion des présidents d'EPCI : 13 novembre et 4 décembre

Un dépôt de candidature fixé au **31 décembre 2014**

Ingénierie

Financement : 25 % de la dotation globale du programme soit pour 3 millions d'euros sur 6 ans, environ 937 000€.

Recommandation sur l'ingénierie : pour un territoire de moins de 150 000 habitants : 1,5 ETP pour l'ingénierie

Pour répondre à la fois à la capacité de financement Leader et à cette recommandation, l'ingénierie à imaginer pour la Cornouaille devrait en conséquence être de l'ordre de 3 ETP.

Il sera demandé au CA, au vu du dossier présenté en séance, d'en approuver les propositions et de donner son accord au président et à l'élu référent pour la finalisation et le dépôt de la candidature à la région.

2. BUDGET 2015

Le projet de budget 2015 de Quimper Cornouaille Développement est proposé à la délibération des instances par anticipation cette année, pour ne pas devoir attendre la redéfinition du projet d'agence et la prise de fonction du futur directeur qui interviendront dans les prochains mois.

A ce titre le présent projet représente une base pour l'exercice 2015, mais une base qui a vocation à être amendée en cours d'exercice en fonction des orientations nouvelles qui pourront être données au terme du travail actuellement en cours de redéfinition du projet d'agence.

Le projet ainsi présenté se monte à 2.037.000 € en recettes et dépenses, en retrait de 242.000 € par rapport au budget 2014 (pm : budget 2014 = 2.279.000 € et budget 2013 = 2.276.000 €).

Cet écart à la baisse correspond à la reprise en direct des 4 emplois de son service économique par Quimper Communauté à compter de 2015 (-197.000 € de charges de personnel et -45.000€ de frais généraux).

Le document est présenté sous forme d'un tableau de synthèse assorti de documents détaillés sur les postes de dépenses courantes de gestion et d'investissement, sur les actions menées en études et prestations externes, sur les financements courants et ceux spécialement affectés à un projet.

Pour la clarté du suivi il conserve un découpage analytique en 4 colonnes faisant ressortir la base agence de développement et d'urbanisme, la base pays, les pôles énergie et tourisme, avec affectation directe ou ventilation de l'ensemble des charges et produits selon ces rubriques (ce type de présentation pourra évoluer à l'avenir en fonction de la reformulation du projet d'agence).

1. Rappel de la situation financière de l'agence :

Au terme des 4 premières années de fonctionnement de Quimper Cornouaille Développement, les comptes clos 2013 approuvés par les instances en juin 2014 faisaient ressortir un niveau cumulé de fonds propres de 944.000 €, dont 451.000 € affectés aux fonds de réserve associative (2,5 mois de trésorerie) et 493.000 € restant disponibles en report à nouveau.

A cela s'ajoutera une perspective encore favorable de résultat 2014, que l'on peut aujourd'hui estimer autour de 120.000 € (à +/- 20.000 € selon détermination du résultat comptable), largement dus à de moindres charges de personnel (congrés de maternité non-remplacés...), les autres éléments du budget étant exécutés au niveau prévu (les missions de reconfiguration de l'agence bénéficiant du non-engagement d'autres prestations externes).

Il doit être convenu à ce stade qu'il serait excessif de conserver durablement un tel montant de fonds propres et que ceux-ci, sauf pour leur composante « réserve associative » assurant les besoins de trésorerie, doivent avoir une destination affirmée. Ils pourraient être dédiés à titre principal à un projet d'investissement en locaux pour l'agence (en part autofinancement, la fin des loyers actuels permettant de porter une part emprunt), projet à envisager en partenariat avec ceux des chambres

consulaires comme déjà évoqué. A titre accessoire ils pourraient consolider le financement d'actions de l'agence au vu de la redéfinition du projet.

2. Equilibre général du budget 2015 :

L'équilibre général du budget proposé pour 2015 est assuré de la manière suivante :

• Mobilisant en ressources :

- 412.000 € (20%) de contributions supra-cornouaillaises (Etat, région, CG29, Ademe) pour le financement courant des activités de l'agence ;
- 304.000 € (15%) de subventions à recevoir pour le financement ponctuel d'actions ou projets portés par l'agence (dont 25.000 € de subvention EPCI) ;
- 666.000 € (33%) de la part de Quimper Communauté, qui reste de loin le premier financeur de l'agence bien que ne lui confiant plus la charge de son propre service économique ;
- 458.000 € (22%) de contributions annuelles des autres communautés cornouaillaises, établies selon barème maintenu à l'identique de 2014 (la CCCSPR intégrant le plein barème en 2015) ;
- 197.000 € (10%) de la part des autres contributeurs cornouaillais (Symescoto, communes pour le CEP et partenaires divers).

• Il permet de financer :

- 442.000 € (22%) de charges de gestion et d'investissement courant : matériels, véhicules, locaux, informatique, télécommunications, déplacements, missions, taxes...
- 274.000 € (13%) de frais d'études et prestations : crédits d'action de l'agence, de sous-traitance de travaux, missions ou études...
- 1.321.000 € (65%) de frais de personnel : rémunérations, charges et taxe sur salaires des 26 salariés de l'agence et provision pour une création de poste en cours d'année.

3. Points particuliers à relever :

En matière de recette, il convient de noter :

- **L'importance réelle des financements sur actions :** l'exercice 2015 bénéficie en effet en particulier du solde à appeler sur le financement du projet mer – GIZC (gestion intégrée de zone côtière) pour 72.000 € et d'un apport EPF (Foncier de Bretagne) de 49.000 € fonction du programme de travail, outre les montants par ailleurs à solliciter sur diverses missions (ialys, climat-énergie, tourisme). Ces financements représentent ensemble 15% du budget comme indiqué plus haut.
- **Des réductions de financements courants au titre d'agence d'urbanisme :** la subvention d'Etat doit s'envisager à la baisse puisque l'enveloppe nationale est réduite de 30%, ce qui représente pour notre budget une baisse prévisionnelle de 30.000 €. De plus la région a décidé de ne pas renouveler cette année son aide annuelle aux agences bretonnes

pour des études en réseau, soit une perte de financement de 25.000 € (côté région cette baisse est cependant masquée par une aide nouvelle de même montant accordée pour l'animation du conseil de développement, finançant le poste créé fin 2014).

- **Un financement courant solide pour le reste :** financement par les EPCI ou autres financements, l'agence peut compter sur un niveau de ressources stable voire en augmentation (tarif du conseil en énergie demandé aux communes). Concernant Quimper Communauté, la reprise en direct de son service économique fait non seulement la clarté sur la conduite des missions mais aussi sur la réalité de l'effort financier de la communauté centre à l'égard de l'agence, qui ressort en ce qui la concerne à plus de 7 €/habitant.
- **Enfin une sécurité importante au niveau des fonds propres :** en notant, comme évoqué plus haut, que celle-ci pourrait être en partie affectée dans les années à venir au financement d'un investissement en locaux.

Quelques observations à relever sur les charges de ce budget :

- **Des frais de gestion et fonctionnement courant momentanément un peu élevés :** près de 17.000 € par emploi au lieu des 15.000 € habituels. En effet, les frais divers de gestion ont été revus à la baisse du fait du départ du service économique de Quimper Communauté mais les locations immobilières n'ont pas été remises en cause pour l'instant, pour pouvoir accueillir une future ingénierie Leader et pour penser locaux dans un cadre plus établi de projet d'agence.
- **Un budget important d'études et prestations :** une priorité particulière est envisagée sur ialys (30.000 € de partenariat CCI et 100.000 € d'actions, mais 40.000 € de budget d'actions 2014 n'ont pas été réalisés) comme sur le tourisme (budget d'actions de 100.000 € contre 70.000 € en 2014), le reste de ce budget allant à des actions diverses pour 44.000 €.
- **Un coût RH redimensionné :** ce budget diminue fortement du fait du départ de 4 agents que Quimper Communauté prend dorénavant directement en charge (- 197.000 €), de plus il ne contient plus cette année de composante remboursement pour salariés mis à disposition puisque tous ces salariés sont repris au 1^{er} janvier par Quimper Communauté (collaborateurs du service économique et directeur de l'agence). Bien sûr le poste de directeur sera pourvu à nouveau et reste financé sur le budget de l'agence, et il est par ailleurs provisionné un recrutement supplémentaire de chargé de mission économie en fonction du futur projet d'agence (provision de 30.000 €, pour un recrutement à mi-2015). Enfin, l'ingénierie Leader n'est pas comptabilisée à ce stade (sauf pour la part de poste déjà mis en place en 2014 à temps partagé avec le conseil de développement), sachant qu'elle ne pourra être précisée que mi 2015 au vu du résultat de notre candidature et que son coût sera financé par le programme Leader.

-
- *Le conseil d'administration est invité à délibérer sur la proposition de budget 2015*
 - *L'assemblée générale est invitée à l'approuver*



Budget primitif 2015 : présentation synthétique

(nombre de postes /ventil°)

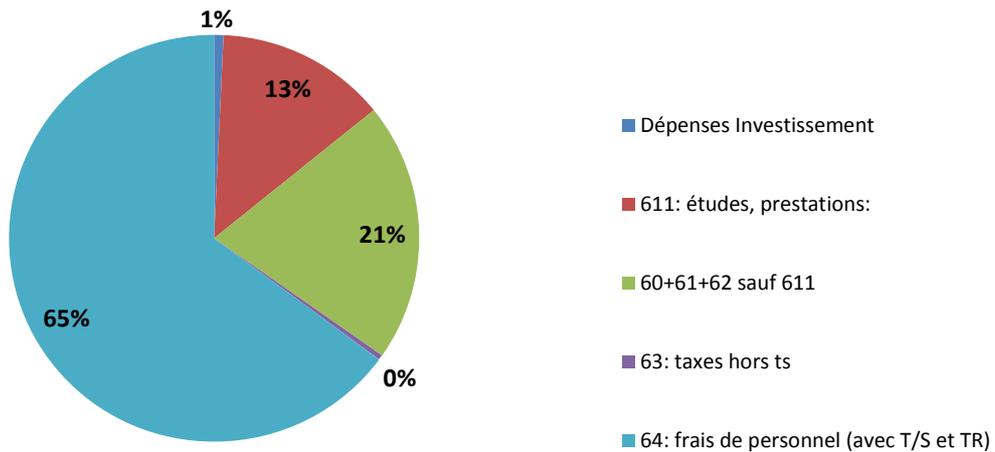
Agence	Pays	Energie	Tourisme	Total:
14	3	7	2	26

opérations réelles**DEPENSES**

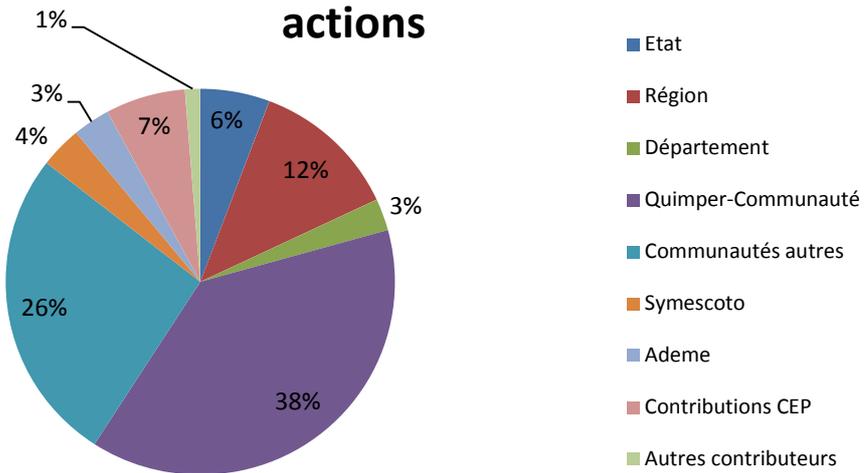
Dépenses Investissement	8 000	1 800	4 000	1 200	15 000
611: études, prestations:	150 000	10 000	14 000	100 000	274 000
60+61+62 sauf 611	225 700	48 300	112 800	32 200	419 000
63: taxes hors ts	4 500	900	2 000	600	8 000
64: frais de personnel (avec T/S	834 000	134 000	259 000	94 000	1 321 000
Total Dépenses Fonct:	1 214 200	193 200	387 800	226 800	2 022 000
Prov. Dép. Imprévues:	0				-
Total Dépenses:	1 222 200	195 000	391 800	228 000	2 037 000 €
RECETTES					
Recettes actions	228 000	-	30 500	46 000	304 500
Etat	100 000	-	-	-	100 000
Région	-	122 000	62 000	28 000	212 000
Département	-	-	23 500	23 000	46 500
Quimper-Communauté	561 300	59 200	-	45 500	666 000
Communautés autres	217 900	166 600	-	73 100	457 600
Symescoto	60 000				60 000
Ademe			53 500		53 500
Contributions CEP			115 000		115 000
Autres contributeurs	4 000		17 900		21 900
Total Recettes:	1 171 200	347 800	302 400	215 600	2 037 000 €

Ecart Recettes - Dépenses:	-	51 000	152 800	-	89 400	-	12 400	-
-----------------------------------	---	--------	---------	---	--------	---	--------	---

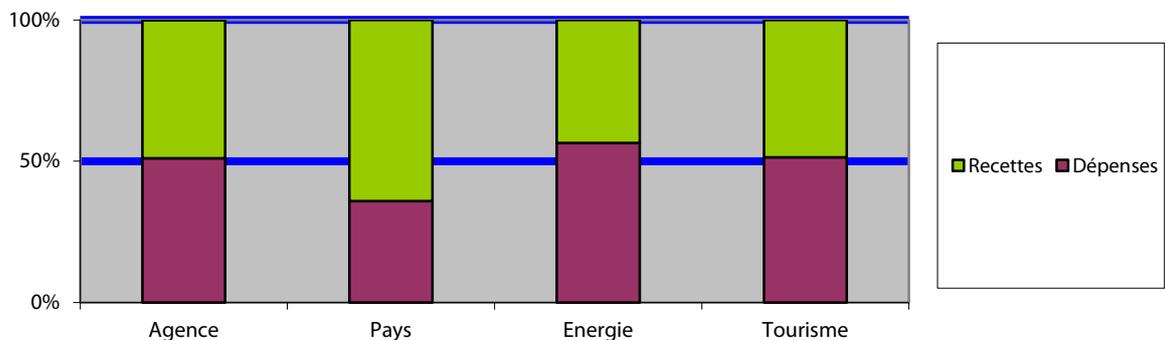
Budget QCD 2015: dépenses par nature



Budget QCD 2015 : recettes par nature hors actions



Budget QCD 2015



BUDGET 2015 Quimper Cornouaille Développement**Détail des frais généraux**

contenu des comptes 60-61-62(hors études & prestations)	montant €	base 26 postes
EDF + eau:	8 000	
fournitures adm & diverses:	12 900	
carburant	4 000	
location véhicules	10 000	
Loyers + charges locatives:	155 000	en attente indices construction
autres loyers	1 000	
entretien locaux:	14 500	
maintenance /hébergement informatique et tel	14 500	
maintenance copieurs	11 000	
location copieurs et matériel	5 000	
entretien et réparations	2 000	
assurances:	5 000	
formations:	8 000	
documentation et achat données	28 000	
catalogues, publications, annonces, site internet	20 000	
réceptions:	9 000	
honoraires:	20 000	
frais déplacements, colloques, missions	35 000	
téléphone	10 000	
affranchissements	10 000	
location fibre noire	11 000	
services bancaires	100	
cotisations:	12 000	
frais de recrutement personnel	5 000	
rémunération stagiaires	8 000	
Total comptes 60-61-62	419 000 €	
	prorata/personne	16 115 €

Détail des investissements

poste de dépenses	montant €	
LOGICIELS	1 000	
2183 matériel de bureau et informatique :	12 000	
- équipement informatique	7 000	
- traceur	5 000	
2184 mobilier	2 000	
Total investissements	15 000 €	
	prorata/personne y/c investissements	16 692 €

BUDGET 2015 QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT**Détail du compte Etudes et prestations (actions)****EN DEPENSES**

action	objet	Agence	Pays	Energie	Tourisme	Total€
action	s-traitance & études	10 000				10 000
action	GIZC	10 000				10 000
action	ialys	30 000				30 000
action	ialys	100 000				100 000
action	pays		10 000			10 000
action	énergie			4 000		4 000
action	énergie			10 000		10 000
action	tourisme				20 000	20 000
action	tourisme				13 000	13 000
action	tourisme				17 000	17 000
action	tourisme				10 000	10 000
action	tourisme				40 000	40 000
TOTAL		150 000	10 000	14 000	100 000	274 000 €

EN RECETTES

origine	objet	Agence	Pays	Energie	Tourisme	Total €
action	Région	72 000				72 000
action	communautés	25 000				25 000
action	E.P.F.	49 000				49 000
action	Région	45 000				45 000
action	Région	37 000				37 000
action	Région			30 500		30 500
action	Région				12 000	12 000
action	Région				6 000	6 000
action	autres contribut				20 000	20 000
action	autres contribut				8 000	8 000
TOTAL ACTIONS		228 000	0	30 500	46 000	304 500 €

BUDGET 2015 QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT

DETAIL DES RECETTES

action			Agence	Pays	Energie	Tourisme	TOTAL
action	Région	GIZC	72 000				72 000
action	communautés	CCA	25 000				25 000
action	E.P.F.		49 000				49 000
action	Région	ingénierie ialys	45 000				45 000
action	Région	cluster ialys	37000				37 000
action	Région	PCET			30 500		30 500
action	Région	destination				12000	12 000
action	Région	ed. Cornouaille				6 000	6 000
action	autres contributeurs reportages photo					20 000	20 000
action	autres contributeurs e-tourisme					8 000	8 000
TOTAL RECETTES ACTIONS			228 000	0	30 500	46 000	304 500 €
base	Ademe				53 500		53 500
base	autres adhérents		4 000				4 000
base	CG29				23 500	23 000	46 500
base	communautés	cotisation	217 900	166 600		73 100	457 600
base	Etat		100 000				100 000
base	QC		561 281	59 189		45 530	666 000
base	Région		0	122 000	62 000	28 000	212 000
base	Symescoto		60 000				60 000
base	contributions CEP				115 000		115 000
base	autres contributeurs				17 900		17 900
TOTAL RECETTES COURANTES			943 181	347 789	271 900	169 630	1 732 500 €

3. Cotisations annuelles 2015

Conformément au projet de budget présenté pour 2015, il est proposé de maintenir le barème des cotisations des adhérents inchangé par rapport à celui fixé en 2014.

Il en ressort le tableau de cotisations suivant :

- Cotisation annuelle agence des communautés à voix délibérative : 0,85 €/habitant (population totale)
- Cotisation annuelle forfaitaire des autres membres adhérents ou communautés à voix consultative : 1.000 €
- Cotisation annuelle pays des communautés : 0,65 €/habitant (population totale)
- Cotisation annuelle tourisme des communautés adhérentes à l'action : 0,50 € /habitant (population totale).

NB :

- la population à prendre en compte pour le décompte est celle notifiée aux collectivités pour 2014 ;
- La CC du Cap Sizun Pointe du Raz est considérée, dans le tableau ci-joint, assurer sa pleine participation décisionnaire et sa pleine cotisation à compter de 2015 (cotisation forfaitaire en part agence et voix consultative en CA jusqu'à présent) ;
- Il est précisé que la cotisation de Foncier de Bretagne, nouvel adhérent à compter de 2015, sera comprise dans la subvention apportée par cet organisme au titre du programme de travail de QCD.

Par ailleurs :

1. Les membres de droit, Etat, région, département et Quimper Communauté, contribuent aux charges de l'agence selon leurs règles et niveaux d'engagement propres, en notant une diminution importante de la subvention de Quimper Communauté, égale au coût de son service économique repris en direct par la collectivité à compter de 2015 (-242.000 €).
2. Les membres adhérents de l'agence peuvent être appelés à des compléments de contribution en fonction du volume de travaux du programme partenarial les concernant spécifiquement (voir rapport spécifique sur mission demandée par CCA).
3. La cotisation annuelle des communes adhérentes à l'action conseil en énergie partagé passe à 1,05 € /habitant à compter de 2015 (voir rapport spécifique), le cas échéant partiellement pris en charge par les communautés ou encore le conseil général.

Il est proposé :

- **Au conseil d'administration de valider la proposition de cotisations 2015 et de la soumettre à l'assemblée générale**
- **A l'assemblée générale d'approuver le montant des cotisations 2015**



Cotisations 2015 adhérents

financeurs	population INSEE 2014	QCD	PAYS	TOURISME	TOTAL €
Quimper Communauté	91060	561 281	59 189	45 530	666 000
Autres communautés					
C.C. Châteaulin Porzay	16897	14 362	10 983		25 346
COCOPAQ	56366	47 911	36 638	28 183	112 732
Concarneau Cornouaille	50673	43 072	32 937	25 337	101 346
CC Haut Pays bigouden	18007	15 306	11 705		27 011
CC Pays Bigouden Sud	39006	33 155	25 354		58 509
CC Pays de Douarnenez	19948	16 956	12 966		29 922
CC Pays Fouesnantais	27812	23 640	18 078	13 906	55 624
CC Pays Glazik	11320	9 622	7 358	5 660	22 640
CC Cap Sizun	16363	13 909	10 636		24 545
s/total communautés	256 392	217 933	166 655	73 086	457 674
Symescoto		60 000			60 000
SIOCA		1 000			1 000
Chambre des Métiers		1 000			1 000
CCI Quimper Cornouaille		1 000			1 000
Chambre d'Agriculture		1 000			1 000
Total	347 452	843 214	225 844	118 616	1 187 674

Cotisations EPCI 2015

EPCI	Nom commune	INSEE 2014	Cotisation pays 0,65 €/hab	Cotisation QCD 0,85€/HAB	Cotisation tourisme 0,50 €/hab Pop.	TOTAL EPCI
CAP SIZUN	AUDIERNE	2 217				
CAP SIZUN	BEUZEC-CAP-SIZUN	1 088				
CAP SIZUN	CLEDEN-CAP-SIZUN	1 027				
CAP SIZUN	CONFORT-MEILARS	936				
CAP SIZUN	ESQUIBIEN	1 633				
CAP SIZUN	GOULIEN	443				
CAP SIZUN	MAHALON	934				
CAP SIZUN	PLOGOFF	1 343				
CAP SIZUN	PLOUHINEC	4 249				
CAP SIZUN	PONT-CROIX	1 724				
CAP SIZUN	PRIMELIN	769				
TOTAL CAP SIZUN		16 363	10 635,95	13 908,55	0,00	24 544,50
CHATEAULIN PORZAY	CAST	1 648				
CHATEAULIN PORZAY	CHATEAULIN	5 755				
CHATEAULIN PORZAY	DINEAULT	1 830				
CHATEAULIN PORZAY	PLOEVEN	521				
CHATEAULIN PORZAY	PLOMODIERN	2 312				
CHATEAULIN PORZAY	PLONEVEZ-PORZAY	1 803				
CHATEAULIN PORZAY	PORT-LAUNAY	491				
CHATEAULIN PORZAY	QUEMENEVEN	1 175				
CHATEAULIN PORZAY	SAINT-COULITZ	442				
CHATEAULIN PORZAY	SAINT-NIC	775				
CHATEAULIN PORZAY	TREGARVAN	145				
TOTAL CHATEAULIN PORZAY		16 897	10 983,05	14 362,45	0,00	25 345,50
COCOPAQ	ARZANO	1422				
COCOPAQ	BANNALEC	5676				
COCOPAQ	BAYE	1180				
COCOPAQ	CLOHARS-CARNOET	4202				
COCOPAQ	GUILIGOMARC'H	742				
COCOPAQ	LOCUNOLE	1159				
COCOPAQ	MELLAC	2765				
COCOPAQ	MOELAN-SUR-MER	7148				
COCOPAQ	QUERRIEN	1752				
COCOPAQ	QUIMPERLE	12798				
COCOPAQ	REDENE	2979				
COCOPAQ	RIEC-SUR-BELON	4221				
COCOPAQ	SAINT-THURIEN	1023				
COCOPAQ	SCAER	5453				
COCOPAQ	TREMEVEN	2307				
COCOPAQ	TREVOUX	1539				
TOTAL COCOPAQ		56 366	36 637,90	47 911,10	28 183,00	112 732,00
CONCARNEAU	CONCARNEAU	19493				
CONCARNEAU	ELLIANT	3496				
CONCARNEAU	MELGVEN	3430				
CONCARNEAU	NEVEZ	2814				
CONCARNEAU	PONT-AVEN	2914				
CONCARNEAU	ROSPORDEN	7465				
CONCARNEAU	SAINT-YVI	2896				
CONCARNEAU	TOURCH	1003				
CONCARNEAU	TREGUNC	7162				
TOTAL CONCARNEAU		50 673	32 937,45	43 072,05	25 336,50	101 346,00

Cotisations EPCI 2015

EPCI	Nom commune	INSEE 2014	Cotisation pays 0,65 €/hab	Cotisation QCD 0,85€/HAB	Cotisation tourisme 0,50 €/hab Pop.	TOTAL EPCI
HAUT PAYS BIGOUDEN	GOURLIZON	920				
HAUT PAYS BIGOUDEN	GUILER-SUR-GOYEN	518				
HAUT PAYS BIGOUDEN	LANDUDEC	1380				
HAUT PAYS BIGOUDEN	PEUMERIT	813				
HAUT PAYS BIGOUDEN	PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN	1885				
HAUT PAYS BIGOUDEN	PLONEOUR-LANVERN	6079				
HAUT PAYS BIGOUDEN	PLOVAN	686				
HAUT PAYS BIGOUDEN	PLOZEVET	3067				
HAUT PAYS BIGOUDEN	POULDREUZIC	2106				
HAUT PAYS BIGOUDEN	TREOGAT	553				
TOTAL HPB		18 007	11 704,55	15 305,95	0,00	27 010,50
PAYS BIGOUDEN SUD	COMBRIT	3740				
PAYS BIGOUDEN SUD	GUILVINEC	3018				
PAYS BIGOUDEN SUD	ILE-TUDY	770				
PAYS BIGOUDEN SUD	LOCTUDY	4194				
PAYS BIGOUDEN SUD	PENMARCH	5842				
PAYS BIGOUDEN SUD	PLOBANNALEC-LESCONIL	3478				
PAYS BIGOUDEN SUD	PONT-L'ABBE	8886				
PAYS BIGOUDEN SUD	PLOMEUR	3882				
PAYS BIGOUDEN SUD	SAINT-JEAN-TROLIMON	1033				
PAYS BIGOUDEN SUD	TREFFIAGAT	2514				
PAYS BIGOUDEN SUD	TREGUENNEC	348				
PAYS BIGOUDEN SUD	TREMEOC	1301				
TOTAL PBS		39 006	25 353,90	33 155,10	0,00	58 509,00
PAYS DE DOUARNENEZ	DOUARNENEZ	15402				
PAYS DE DOUARNENEZ	JUCH	750				
PAYS DE DOUARNENEZ	KERLAZ	863				
PAYS DE DOUARNENEZ	POULDERGAT	1282				
PAYS DE DOUARNENEZ	POULLAN-SUR-MER	1651				
TOTAL DOUARNENEZ		19 948	12 966,20	16 955,80	0,00	29 922,00
PAYS FOUESNANTAIS	BENODET	3477				
PAYS FOUESNANTAIS	CLOHARS-FOUESNANT	2313				
PAYS FOUESNANTAIS	FORET-FOUESNANT	3421				
PAYS FOUESNANTAIS	FOUESNANT	9579				
PAYS FOUESNANTAIS	GOUESNACH	2654				
PAYS FOUESNANTAIS	PLEUVEN	2730				
PAYS FOUESNANTAIS	SAINT-EVARZEC	3638				
TOTAL PAYS FOUESNANTAIS		27 812	18 077,80	23 640,20	13 906,00	55 624,00
PAYS GLAZIK	BRIEC	5607				
PAYS GLAZIK	EDERN	2185				
PAYS GLAZIK	LANDREVARZEC	1768				
PAYS GLAZIK	LANDUDAL	853				
PAYS GLAZIK	LANGOLEN	907				
TOTAL PAYS GLAZIK		11 320	7 358,00	9 622,00	5 660,00	22 640,00
QUIMPER	ERGUE-GABERIC	8427				
QUIMPER	GUENGAT	1705				
QUIMPER	PLOGONNEC	3123				
QUIMPER	PLOMELIN	4325				
QUIMPER	PLONEIS	2120				
QUIMPER	PLUGUFFAN	3710				
QUIMPER	QUIMPER	66826				
	LOCRONAN	824				
TOTAL QUIMPER CO		91 060	59 189,00	561 281,00	45 530,00	666 000,00
TOTAL GENERAL		347 452	225 844	779 214	118 616	1 123 674
TOTAL EPCI HORS QC			166 655	217 933	73 086	457 674

4 . Financement du Conseil en Energie Partagé (CEP)

Il est proposé de procéder à une augmentation mesurée et progressive des contributions relatives au CEP.

Depuis son origine, notre mission de conseil en énergie partagé fait appel à une contribution de 1 € /habitant de la part des communes adhérentes, conformément au modèle conçu il y a une dizaine d'années par l'Ademe en considérant qu'un poste avec frais de structure représentait un coût de l'ordre de 50.000 € et qu'il pouvait répondre aux besoins d'un ensemble de communes représentant de l'ordre de 50.000 habitants.

L'expérience de la mise en place de ce service montre cependant à présent que le potentiel d'un poste de CEP ne peut dépasser un ensemble de communes représentant 40.000 habitants. En effet, l'évaluation préalable était peut-être trop ambitieuse et les enjeux financiers comme la montée en technicité du domaine demandent une expertise plus approfondie, tant sur le patrimoine existant des communes que sur leurs projets nouveaux.

Ce constat est partagé par l'ensemble des pays ou agences locales de l'énergie portant des missions de CEP, et reconnu par l'Ademe et la région.

D'ailleurs, la plupart des organismes ont déjà procédé ces dernières années à des augmentations des contributions des communes, qui se situent à présent en général entre 1,15 et 1,30 € /habitant selon les territoires bretons.

A 1 € /habitant les bénéficiaires du service n'en financent que 80%, le reste pesant sur le budget général de l'agence. Le principe d'un financement intégral réclamerait 1,25 € /habitant.

Face à la croissance de la demande de service, l'agence doit à la fois préserver son budget et ne pas freiner un développement qui contribue à la transition énergétique du territoire. De plus, de nombreuses communes (une trentaine) sont déjà adhérentes et ne peuvent voir le coût s'envoler brutalement.

C'est pourquoi il est proposé de retenir un terme intermédiaire en montant progressivement les contributions à 1,15 € /habitant, de la manière suivante :

- Contribution 2015 : 1,05 € /habitant
- Contribution 2016 : 1,10 € /habitant
- Contribution 2017 : 1,15 € /habitant

NB : il est rappelé que ces contributions font l'objet d'une aide du département pour les deux premières années d'adhésion (0,15 € /habitant) et qu'elles sont souvent cofinancées par les communautés dans le cadre de leurs plans climat – énergie ou agendas 21.

Le conseil d'administration est invité à se prononcer sur ces propositions.

5 . PROGRAMME PROVISOIRE DE TRAVAIL 2015

Quimper Cornouaille Développement est en cours de réorganisation et son programme de travail devra faire l'objet d'une réécriture, à l'issue de la mission de redéfinition du projet d'agence confiée au cabinet Katalyse et de la prise de fonctions du futur directeur.

Cette redéfinition permettra de mieux préciser la logique d'action de l'agence en matière de développement économique et de donner sens à l'ensemble des activités regroupées au sein de Quimper Cornouaille Développement, l'ensemble concourant à l'objectif central d'un territoire tourné vers le développement économique et l'emploi.

En l'attente il convient cependant d'indiquer, même succinctement, le programme des missions et tâches en cours ou à engager qui aura vocation à guider, au moins à titre provisoire, l'activité de l'agence sur l'année 2015.

Par convention, et sans préjuger de la forme de présentation ultérieure du programme, ces activités seront indiquées selon la trame habituelle par pôles d'activité :

- **Développement économique :**

- **Réimpulsion de la démarche ialys :** pilotage de la démarche par l'agence, animation du cluster en lien avec la CCI, actions de promotion de la Cornouaille terre d'aliment...
- **Développement touristique :** promotion et animation partenariale de la destination Quimper-Cornouaille, impulsion partenariale des e et m tourisme, missions de pays touristique sur les communautés adhérentes.
- **Recherche, innovation :** appui aux projets et soutien des dossiers cornouillais dans les recherches de financements contractuels.
- **Emploi – formation :** participation aux instances cornouillaises emploi-formation.
- **Observation économie – emploi :** production d'éléments d'observation aux EPCI (pm : observatoire CoCoPaQ).
- **Partenariat territorial :** relations avec les EPCI et facilitation des rapports entre partenaires du développement économique, contribution à la promotion du territoire économique.

- **Urbanisme et aménagement :**

- **Scot de l'Odet :** conduite du SCOT et assistance aux communes sur leurs PLU.
- **Planification :** coordination inter-Scot, indicateurs, production d'études d'intérêt commun, accompagnement des collectivités sur leurs enjeux stratégiques (planification et projets).
- **Projets communautaires :** appui, à sa demande, à la définition du projet de CCA.
- **Accompagnement des EPCI sur l'habitat :** observation de l'habitat, appui aux PLH (suivi-évaluation des PLH en cours).
- **Appui à l'action foncière des EPCI :** préparation des conventions-cadres EPF-EPCI (tous EPCI), assistance à la détermination de politiques foncières (CCA, CCPCP,...).
- **Projet maritime :** finalisation d'une feuille de route, recommandations aux Scots et impulsion d'actions de développement.

- **Projets de territoire et énergie :**
 - **Contrat de partenariat région – pays :** finalisation et mise en œuvre du nouveau contrat, ingénierie d'appui aux projets, animation du conseil de développement.
 - **Autres financements :** finalisation et mise œuvre de la démarche Leader, préparation d'un projet Feamp, défense des projets cornouillais éligibles aux fonds FEDER, au CPER...
 - **Très haut débit :** suivi du déploiement de BTHD, appui aux EPCI et financements dédiés.
 - **Stratégie climat – énergie :** soutien aux stratégies territoriales et projets de filières, énergies renouvelables, économie d'énergie et réseaux.
 - **Conseil aux particuliers :** confortement de l'EIE, finalisation du projet de plateforme locale d'accompagnement (EIE, ADIL, EPCI et entreprises de bâtiment).
 - **Conseil aux partenaires :** conseil en économie d'énergie auprès des communes et appui aux partenaires (CG29, Habitat 29...).

- **Fonctions ressources de l'agence :**
 - **Observation territoriale et cartographie :** en soutien des missions de QCD, observation sur l'habitat, l'économie-emploi, les indicateurs Scot, les déplacements, les thèmes et études de l'agence ; développement du SIG et des productions cartographiques.
 - **Documentation et publications :** enrichissement de la base documentaire, du site web, publications et communication de l'agence.
 - **Gestion et management :** gestion des instances (AG, CA, bureau), gestion budgétaire et des ressources humaines, suivi des outils informatiques et moyens de l'agence.

Cet inventaire de missions ainsi très succinctement évoqué souligne toute l'utilité de l'agence, à la fois structure de mutualisation et organe de gouvernance à l'échelle de la Cornouaille.

La reprise en direct par Quimper Communauté de son service économique y apporte déjà une meilleure clarté, l'agence étant dorénavant clairement dédiée à l'action d'échelle Cornouaille.

Quimper Cornouaille Développement y répond en respectant ses vocations diverses, d'agence de développement économique mais aussi d'agence d'urbanisme, de pays et d'agence d'énergie.

Enfin, sans attendre la redéfinition de ses missions et la précision de ses objectifs, on perçoit déjà dans l'ensemble des activités, ainsi encore présentées par pôles, de multiples signes du concours de tous à un projet de territoire placé sous la bannière du développement économique et de l'emploi.

Il est demandé au conseil d'administration d'approuver le programme partenarial de travail ainsi proposé.

6. Projet de territoire / Feuille de route de Concarneau Cornouaille Agglomération

Dans le but de rendre lisible le sens des actions de sa politique communautaire, et se donner un cap à suivre pour ce mandat, Concarneau Cornouaille agglomération souhaite définir son projet de territoire et sa déclinaison dans une feuille de route, d'aujourd'hui à 2020.

Les agences d'urbanisme ayant parmi leur principaux objets de « préparer les projets d'agglomération et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques » (L 121-3 CU), CCA s'est rapproché de QCD en vue d'évaluer une mission d'accompagnement et d'élaboration de leur projet de territoire, en cohérence avec l'échelle cornouaillaise.

Cette mission, non prévue au programme partenarial et dans la cotisation de base des EPCI a fait l'objet d'une proposition spécifique répondant aux attentes de CCA.

En ce début de mandat et de manière à fonder plus profondément l'identité de l'agglomération, le sens de son développement, CCA souhaite partager entre les élus communautaires un projet commun de territoire apte à poursuivre la dynamique déjà amorcée tout en relevant de nouveaux défis correspondant aux enjeux majeurs du territoire, dans un contexte économique nécessitant de concentrer au mieux les énergies pour répondre aux besoins à venir des habitants et de structuration de l'action communautaire.

Le projet de territoire devra constituer un véritable outil de gestion stratégique dans lequel se déclinera l'ensemble des domaines de la vie des territoires : économique, aménagement de l'espace, social, environnemental, sanitaire, éducatif,... les compétences prises, les documents cadres établis, les finances associées, l'organisation et la mutualisation des moyens, seront mis au service du projet. Il s'agira dans une réflexion volontariste et prospective de construire une stratégie globale de développement local pour les prochaines années composée d'orientations et d'axes prioritaires de développement et d'un programme d'actions.

Dans le but d'engager pleinement les actions intercommunales du mandat dans le cadre de ce projet, CCA souhaite effectuer ce travail dès cette fin d'année durant l'hiver avec l'objectif de validation d'une feuille de route au printemps.

La mission d'accompagnement proposée par QCD consiste essentiellement à aider les élus dans une approche prospective, à construire leur feuille de route pour le mandat par le biais d'ateliers leur permettant de faire émerger leurs axes de projet de territoire et d'actions, au regard des enjeux auxquels le territoire est confronté.

Les travaux s'organisent en trois temps : Le diagnostic, inductif, synthétise les principaux enseignements des statistiques du territoire, enjeux et orientations des documents cadre (SCoT, PLH, PCET, PGD...) et les enjeux relevés par les élus recueillis par entretien. Sur la base des enjeux majeurs déterminés, des ateliers thématiques vont permettre aux élus d'élaborer leur stratégie par

la définition de grands objectifs de développement pour l'agglomération, permettant de répondre aux enjeux, devant être compris de tous, cohérents et réalistes. Enfin la troisième phase « plan d'action, feuille de route » décline la stratégie définie en actions concrètes, directement opérationnelles et en actions « cadre » évolutives, inscrites dans un calendrier réaliste. Le renforcement de certaines compétences, qu'elles soient de projet ou de gestion, ou la prise de nouvelles compétences pourraient aboutir à l'issue du travail.

Cette mission de QCD ne comprend pas de travaux de communications du projet.

Le fait que QCD accompagne techniquement CCA dans cette mission n'implique évidemment pas d'engagement politique particulier à l'égard du projet communautaire dont se dotera CCA.

Le travail devra être réalisé pour le printemps, afin de répondre aux attentes de CCA et de retrouver la disponibilité de nos moyens à la révision du projet d'agence.

Pour cette mission, QCD travaillera en lien avec les services de CCA. Elle sera menée par Luc Mallet, directeur de projet, Marine Gueguen, chargée de mission avec l'appui des ressources statistiques de l'agence et la mobilisation au besoin de compétences spécifiques internes. La méthodologie proposée induit une mission de 35 jours pour un montant de 25 000€ selon une proposition méthodologique détaillée. Ce montant s'ajoute à la cotisation de base de CCA.

Le Conseil d'administration est invité à approuver le principe et les conditions de la mission d'accompagnement proposée à CCA.

7. Projets de concrétisation des travaux de caractérisation de la Destination Cornouaille

Au terme de la mission de caractérisation de la Destination quimper Cornouaille, il est proposé de développer plusieurs outils et de solliciter le soutien de la Région.

La mission d'accompagnement pour la caractérisation de la Destination Quimper Cornouaille touche à sa fin. Les acteurs du territoire ont identifié 7 univers pour la Destination : Pêche, Création, Lumière, Saveurs, Océan, Grands espaces, Animation, dans lesquelles ont été repérées des expériences touristiques. Le travail a permis de créer une certaine cohésion des acteurs autour de la destination.

Afin d'afficher dans des outils concrets et visibles ce travail, la commission tourisme propose de concrétiser ces travaux dans plusieurs outils :

- Refonte de la brochure « La Cornouaille » au regard de 7 univers identifiés,
- un blog d'expériences touristiques racontées par des blogueur(ses) locaux
- faire réaliser des vidéos sur la Cornouaille

Une subvention sera demandée au Conseil Régional de Bretagne dans le cadre du soutien aux Destinations.

1 / Refonte de la brochure Cornouaille

Brochure créée par le Groupement Touristique de Cornouaille (GTC, association des offices de tourisme de Cornouaille, créatrice de la « Route des Peintres ») il y a une trentaine d'années, présentant les territoires d'offices de tourisme dans l'objectif de faire circuler le visiteur sur la Cornouaille.

Editée à l'origine par le GTC, puis par la CCI avec une participation des OT, elle a été modernisée il y a 4 ans avec l'apport du co-financement du Pays de Cornouaille. Aujourd'hui la brochure « La Cornouaille » avec le « Cornouaille Animations » est éditée par la CCI Quimper Cornouaille avec le co-financement de Quimper Cornouaille Développement et la participation des Offices de tourisme au travers du GTC (les OT achètent un nombre de brochures précis, c'est pourquoi le document n'est pas en libre-service).

Il s'agit d'un outil très demandé par les OT, indispensable selon leurs dires, distribué à la demande à l'accueil pour indiquer aux visiteurs que faire sur différents secteurs de la Cornouaille, divisées dans cette brochure en 5 secteurs équivalents à 1 journée de visite.

Il nous apparaît, désormais, comme important de faire ressortir dans cette brochure (seul document existant à l'échelle Cornouaille), les caractéristiques identitaires du territoire, identifiées dans les travaux sur la Destination.

Nombre d'exemplaires :

58000 exemplaires en français, anglais, allemand, néerlandais, italien et espagnol.

Cette refonte de contenu nécessite un budget de conception, rédaction des textes et reportages photos

Coût estimé : 10 000 €

2 / Création d'un blog de présentation d'expériences touristiques dans le but d'apporter une valeur ajoutée à tous les sites d'offices de tourisme

Ici l'expérience vécue par le narrateur devra transmettre émotion et passion, ce qui est aujourd'hui attendu par l'internaute qui peut plus facilement se projeter dans ses prochaines vacances.

Chaque expérience sera ensuite suivie de liens vers les offices de tourisme concernés, apportant ainsi du référencement.

Coût estimé : 10 000 € pour la création de la plateforme et la rédaction des 30 premiers textes et reportage photos nécessaires avant la mise en ligne par les blogueurs /écrivains

(Tarifs magazine : 120€ / article de 1500 signes – 25 lignes de 60 signes et espaces)

3 / La scénarisation de vidéos, en complément de leur réalisation

Une commande a été passée en 2012 pour réaliser 18 films très courts sur les activités touristiques en Cornouaille. Cette commande a été repoussée plusieurs fois car les sujets proposés n'ont jamais convaincu les partenaires.

Aussi, il est proposé de faire appel en complément de la commande initiale à une prestation de scénarisation plus poussée.

Coût estimé : 10 000 € pour la scénarisation et acteurs.

Plan de financement

Dépenses		Recettes	
Refonte brochure Cornouaille : conception, rédaction, photos (pour rappel MO : CCI)	10 000 €	Conseil Régional (60%)	18 000 €
Blog	10 000 €	Autofinancement	12 000 €
Scénarisation vidéo	10 000 €		
TOTAL	30 000 €		30 000 €

Le conseil d'administration est invité à valider le plan de financement et autoriser le président à solliciter les subventions.